

Chapitre 3 : Méthodologie de recherche

« Rien n'est plus difficile que de commencer. Je ne m'étonne plus qu'on ne m'ait jamais appris les commencements. En toutes choses, l'idée d'entreprendre favorise l'angoisse, puis la paresse, enfin l'orgueil ou le désespoir ». (Guitton, 1986)

Nous abordons à présent le chapitre méthodologique de notre étude. C'est dans ce chapitre que nous allons présenter et justifier nos choix méthodologiques. Dans un premier temps, nous précisons la stratégie de recherche adoptée. Nous poursuivons ce chapitre en présentant les choix relatifs à l'échantillonnage et aux méthodes de collecte et d'analyse de données. Nous concluons par les considérations éthiques dont nous avons tenu compte dans la réalisation de cette étude.

1. Approche mobilisée

À travers une approche qualitative exploratoire, notre étude a pour objectif de comprendre le fonctionnement des communautés de pratique des intervenants en transmission d'entreprises, et d'évaluer les retombés de cette approche d'apprentissage sur le développement des compétences et des pratiques des conseillers en transmission d'entreprises.

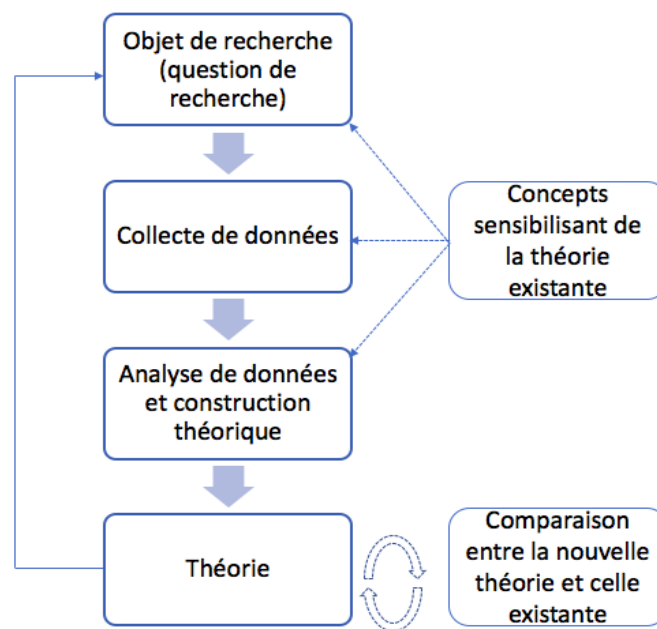
Nous avons donc, dans le cadre de cette recherche, adopté une approche dite qualitative. On distingue souvent la recherche quantitative à la recherche qualitative. Cette distinction reste équivoque, car elle repose sur une multiplicité de critères. Mais en réalité, il n'existe pas de distinction absolue entre les deux recherches. Les techniques quantitatives de recherche sont souvent peu adaptées et la compréhension des phénomènes se traduit le plus souvent par l'analyse du discours des acteurs, champ d'investigation favorable aux méthodes qualitatives (Audet et Parissier, 2013). Les approches méthodologiques bien établies en recherche qualitative peuvent permettre de revisiter des réalités déjà étudiées selon de nouvelles perspectives ou en utilisant d'autres démarches de recherche ou encore d'explorer de l'intérieur de nouveaux phénomènes autrement inaccessibles, afin de pousser la connaissance et la compréhension des phénomènes au-delà de leurs frontières habituelles (Audet et Parissier, 2013).

La recherche qualitative a su se différencier suite à sa contribution descriptive ou exploratoire, elle est aussi considérée comme une stratégie puissante pour réduire l'écart entre la théorie et la pratique, un écart encore important en science de gestion (Banerjee et Morley, 2013). D'une manière générale, la visée de l'analyse qualitative est de donner sens, de comprendre des phénomènes sociaux et humains complexes.

Le fait de s'inscrire dans un paradigme plutôt compréhensif, dit aussi interprétatif ou explicatif de la recherche qualitative, permet de concevoir différemment l'objet de recherche et de poursuivre des visées bien différentes. Elle considère la réalité comme une construction humaine, reconnaît la subjectivité comme étant au cœur de la vie sociale et conçoit son objet en termes des actions et des significations des acteurs (Boutin, 2000 ; Deslauriers, 1991 ; Lessard-Hébert, Goyette et Boutin., 1995; Savoie-Zajc, 2000).

Dans une recherche qualitative, l'usage de la théorie n'est pas exclu du processus de recherche. Savoie-Zajc (2000, 2004) propose une clarification sur la démarche inductive et corrélativement le statut de la théorie et de l'instrumentation en recherche qualitative contemporaine. Selon cette auteure trois logiques peuvent exister. Celle dite pure voulant qu'on arrive sur le terrain avec le moins possible d'influences théoriques. Puis, celle dite modérée ou l'on définit les concepts étudiés et le cadre théorique a une influence sur notre démarche de recherche. Quant à la logique délibérative, elle utilise le cadre théorique pour guider le processus de l'analyse. Le cadre théorique indique les modèles ou concepts ou caractéristiques à travers lesquels l'interprétation se produit. Néanmoins, cette grille d'analyse initiale est enrichie d'autres éléments qui émergent des données. Selon Mukamurera et al., (2006) la force de chaque type de la démarche inductive réside dans l'organisation, l'interprétation et la création de sens, que l'on donne à nos données. La schématisation ci-dessous de Rose et al., (2015) résume cette vision de la logique inductive.

Figure 7 : L'approche inductive



Source : Adapté de Rose et al., (2015) p.79

Ainsi, la recherche qualitative exploratoire à posture inductive se voit justifiée dans des thèmes, comme ceux relatifs à l'exploration des communautés de pratique ou l'on retrouve des individus regroupés sous forme de structure sociale, et où l'on cherche à comprendre le

fonctionnement de telle structure sociale d'apprentissage, la dynamique de leurs acteurs principaux, les intervenants en transmission d'entreprise, ainsi que d'explorer les facteurs de succès de ces CoPs.

2. Stratégie de recherche

Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé l'étude de cas comme stratégie de recherche. En effet, nous avons eu la possibilité de suivre les activités de communautés de pratique qui réunissaient des intervenants en transmission d'entreprise sur une période de quelques mois. Au final, notre recherche est constituée d'une étude de cas principale et une deuxième comme cas référence¹¹. Selon Yin (1994), l'étude de cas est la méthode qui a pour principal objectif de comprendre un phénomène de plus en plus en émergence, peu étudié et ne pouvant exister que dans le contexte dans lequel il évolue à l'aide de l'étude intensive d'une situation ou d'un fait spécifique. L'étude de cas est donc la stratégie de recherche la plus appropriée pour mieux décrire et comprendre les facteurs permettant la fonction des communautés de pratique des intervenants en transmission d'entreprise. Yin (1994) ajoute que l'étude de cas n'a pas comme seul objectif d'explorer un phénomène méconnu, elle peut permettre de tester ou de concevoir une théorie ou encore à fournir une représentation claire de ce phénomène. Ce choix de stratégie s'avère également le plus adapté lorsqu'on se pose des questions de type « comment » ou « pourquoi », les questions de base dans une démarche qualitative, et où le chercheur a peu de contrôle sur les situations et les événements.

3. Cas à l'étude

Dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons nous pencher sur des **communautés de pratique s'adressant aux intervenants et professionnels œuvrant dans le domaine de la transmission d'entreprise**. Les communautés identifiées pour l'étude ont été mises en place par un organisme de la région de Québec dont la mission première était d'outiller les intervenants en transmission pour favoriser le développement d'une pratique plus adaptée. Étant en contact avec les responsables de cet organisme, il a été possible d'accéder facilement au terrain. Deux CoPs étaient actives au moment de la recherche. La population à l'étude se composait donc des deux cas de CoPs. Ces deux CoPs étaient composés d'intervenants ayant des expertises variées, mais intervenant tous

¹¹ Au départ, deux cas de communautés de pratique devaient être à l'étude. Toutefois, en cours de route, l'une des communautés a cessé de tenir des rencontres. Elle s'est avérée un échec. Nous avons donc utilisé ce cas comme référence pour certains résultats.

dans des cas de transmission d'entreprise. Les deux communautés peuvent être qualifiées de formelles mais volontaires. Le tableau ci-dessous résume les propriétés de chacun des cas étudiés.

Tableau 9 : Présentation des cas à l'étude

| | CoP A | CoP B |
|-------------------------------|------------------------------------|---|
| Nombre de participants | Six (6) participants réguliers | Six participants (6), dont quatre (4) réguliers |
| Nombre de rencontres | Quatre rencontres de quatre heures | Une rencontre de quatre heures |
| Lieu de l'observation | Montréal | Québec |

Toutefois, pour des raisons hors de notre contrôle, les activités de la CoP B ont dû s'arrêter après une première rencontre (la CoP peut être considérée comme un échec). Par conséquent nous n'avons pu collecter que des données partielles (voir section suivante). Nous avons toutefois conservé les données et les avons parfois utilisés comme cas référence pour mettre en relief certains résultats. Cela nous a permis sur le plan analytique de se demander quelles sont les raisons qui peuvent influencer la continuité des activités d'une communauté de pratique.

4. Méthodes de collecte de données

Pour atteindre notre objectif, nous avons donc combiné trois méthodes de collecte de données. L'une principale, et deux complémentaires. Le tableau synthétise les détails de collecte de données.

1. **Observation non participante** avec enregistrement vidéo, qui s'est étalée sur une période d'une année d'activité des CoPs;
2. **Entrevues individuelles** semi-dirigées avec les animateurs des CoPs ;
3. **Questionnaires** de mesure de perception et de satisfaction des participants aux CoPs

Tableau 10 : Sommaire des données collectées

| | CoP de A | CoP de B |
|--|------------------|-----------------|
| Nombres d'heures d'enregistrements vidéo | 16 heures | 4 heures |
| Nombres d'heures d'entretiens | 45 min | 45 min |
| Nombre de questionnaires reçus | 6 questionnaires | Aucun |

- **L'observation non participante**

L'observation de ce que les individus font est une source de données très riche. En effet l'observation nous aide à comprendre à la fois les comportements individuels et les interactions des individus entre eux et dans un environnement spécifique. Comme définie par Martineau (2004) c'est « *Un outil de cueillette de données où le chercheur devient le témoin des comportements des individus et des pratiques au sein des groupes en séjournant sur les lieux mêmes où ils se déroulent.* ». Comme stratégie de collecte de données, l'observation peut être utilisée sous différentes formes à la fois pour le design de recherche quantitative et qualitative. Dans un positionnement interprétatif, l'objectif de l'observation est de comprendre la signification que les acteurs attribuent à leurs pratiques.

Selon Martineau (2004), l'observation non participante implique premièrement, la présence sur les lieux du terrain et l'adaptation au milieu observation. Deuxièmement, l'observation du déroulement des événements. Troisièmement, garder une trace de ses observations en les enregistrant soit par la prise de note, l'enregistrement audio ou la captation vidéo. Quatrièmement, il faut rendre compte de ce qui a été observé afin d'en proposer une interprétation ou une abstraction fondée ce qui correspond à l'aboutissement du processus de recherche. Gold (1958) identifie quatre rôles que le chercheur peut adopter dans une approche par observation, dépendamment du degré de sa participation et de son immersion dans le terrain :

- *Le participant complet* : dans ce rôle le chercheur agit comme un observateur aux événements clandestinement, il participe donc aux actions du groupe afin de ne pas être repéré.
- *Le participant observateur* : dans ce cas le chercheur peut être un pair et participe aux actions sur le terrain, mais son statut d'observateur est connu des autres. C'est le cas par exemple des études ethnographiques longitudinales.

- *L'observateur participant* : le chercheur est intégré au groupe, mais cette intégration est limitée ; il pourra à l'occasion remplir certaines tâches au sein de la communauté observée, mais il n'est pas un membre à part entière du groupe.
- *L'observateur complet* : dans ce dernier rôle, le chercheur ne fait qu'observer, il est donc un spectateur et ne prend aucunement part à l'action. Bien que reconnu comme observateur, il réalise une intégration en retrait.

Quel que soit le type des données d'observation, des outils de collecte de données sont nécessaires pour combler les trous de mémoire. La collecte de données par observation peut être complétée par des grilles d'observation ou encore des enregistrements vidéo. Dans notre cas, la collecte de données a été faite par enregistrement vidéo. Les rencontres des communautés de pratique prennent habituellement une durée de quatre heures chacune. Nous avons assisté à quatre rencontres (total des rencontres annuelles) de la communauté de pratique A et à une rencontre de celle de notre cas référence à savoir le Cas B.

En plus de l'observation non participante par enregistrement vidéo, nous avons utilisé dans un deuxième temps une grille systématique qui est en quelque sorte est un programme d'observation qui identifie les dimensions ou les éléments du phénomène à observer. Le principal avantage d'une grille systématique est de centrer le regard du chercheur et d'éviter ainsi de se sentir envahi par trop d'événements et de faits à observer. Cependant, la grille d'observation peut avoir un désavantage est justement de restreindre le regard du chercheur et le laisser passer à côté d'informations parfois importantes. Notre grille d'observation était composée des éléments suivants : nombre et profil des participants, domaine d'activité, problèmes et cas traités, méthodologie de travail, ambiance du groupe, rôle de l'animateur, description du processus d'apprentissage, etc. (voir annexe 2)

- **Les entretiens avec les animateurs des CoPs**

Les données ont été collectées des animatrices des deux communautés de pratique grâce à des d'entretiens semi-directifs comportant quatre thématiques. Ce guide d'entretien est par thème a été élaboré à partir de la revue de la littérature. L'utilisation de l'entretien semi-directif permet à l'interviewé de parler ouvertement, avec les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient : « *Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en*

écarter, et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible » (Quivy et Van Campenhoudt, 1995)

Le choix d'interroger uniquement les animateurs a pour but de comprendre leur rôle au sein des communautés de pratique, et leur perception de la dynamique. Les animateurs des CoPs sont considérés comme des participants clés. Ce que Marshall et Rossman (2006) nomment les élites. Ces individus sont considérés comme ayant une certaine influence et plus de connaissance sur la communauté. Ils sont sélectionnés pour leur expérience dans le domaine et rôles respectifs dans la communauté de pratique. Selon Rose et al., (2015) ce choix est d'une grande importance dans le cas d'une étude qualitative exploratoire. Les deux entretiens ont été réalisés à des moments identifiés d'un commun accord avec les animateurs, après l'année de rencontres. Pour ce faire, un questionnaire a été développé (voir annexe 3). La durée des entretiens était en moyenne de 45 minutes. Ces entretiens ont aussi permis aux animateurs de réfléchir sur leur rôle et les défis à relever pour une continuité des CoPs. Afin d'analyser les données recueillies, les entretiens enregistrés ont été transcrits sur Nvivo.

L'absence de prise en compte des points de vue des participants aux communautés de pratique par le biais des entretiens se justifie par la difficulté de rencontrer les membres un par un, sachant que ces intervenants ont souvent des agendas chargés. Il a donc été convenu d'opter de collecter les données provenant des participants par le biais d'un questionnaire.

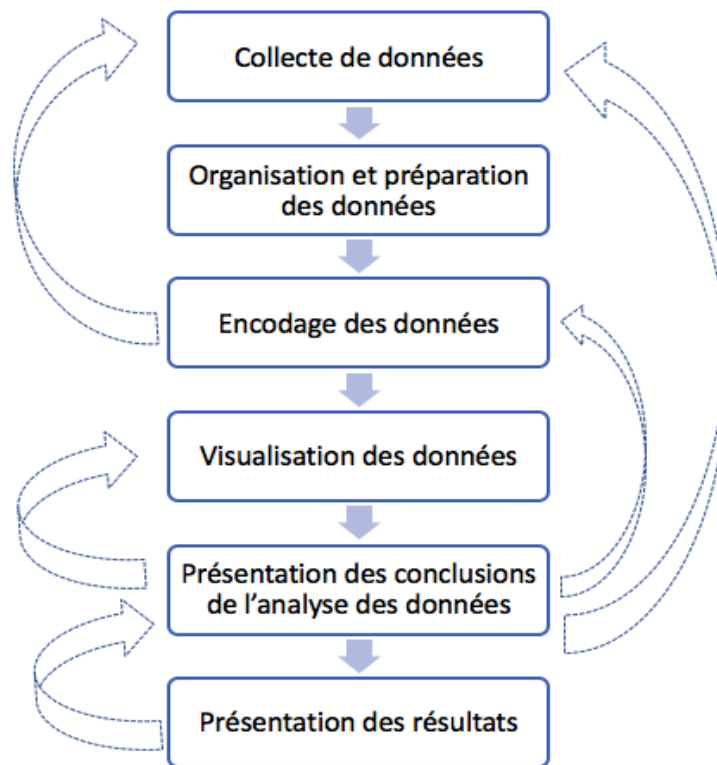
- **Le questionnaire destiné aux participants aux CoPs:**

Selon Rose et al., (2005) le questionnaire peut être utilisé en plus d'autres méthodes de collecte de données pour des fins de triangulation. Le questionnaire permet une certaine rapidité de collecte de données, une flexibilité au niveau des objectifs du questionnaire, et se caractérise par sa confidentialité et son aspect anonyme. L'observation non participante a permis d'alimenter l'élaboration du questionnaire destiné aux six participants réguliers de la communauté de pratique de A. En plus d'avoir une description du profil des participants à la CoP observée, le questionnaire a permis des informations relativement au fonctionnement et à la réussite d'une communauté de pratique telle que les motivations individuelles, les attentes, en plus de leur perception des liens entre les membres. Le questionnaire était composé de 17 questions. Il a été acheminé aux participants à la fin des rencontres du groupe, par courriel. Le questionnaire est présenté en annexe 4.

5. Analyse des données

Le travail d'analyse des données qualitatives est souvent un processus progressif, dans lequel il y a des allers-retours entre les différentes composantes de l'analyse. Cet aller-retour entre, d'une part, la collecte de données et l'analyse et d'autre part, les composantes analytiques elles-mêmes, a effectivement des apports importants tant au niveau de la qualité des données collectées qu'au niveau de la profondeur des interprétations. Cela permet aussi de détecter les données manquantes et de préparer la prochaine collecte de données (Mukamurera et al., 2006). Selon Rose et al., (2015), l'analyse qualitative se compose d'un ensemble d'étapes à suivre afin de répondre à la question de recherche. Le schéma ci-dessous représente le cheminement de ses phases.

Figure 8 : Les étapes d'une analyse qualitative

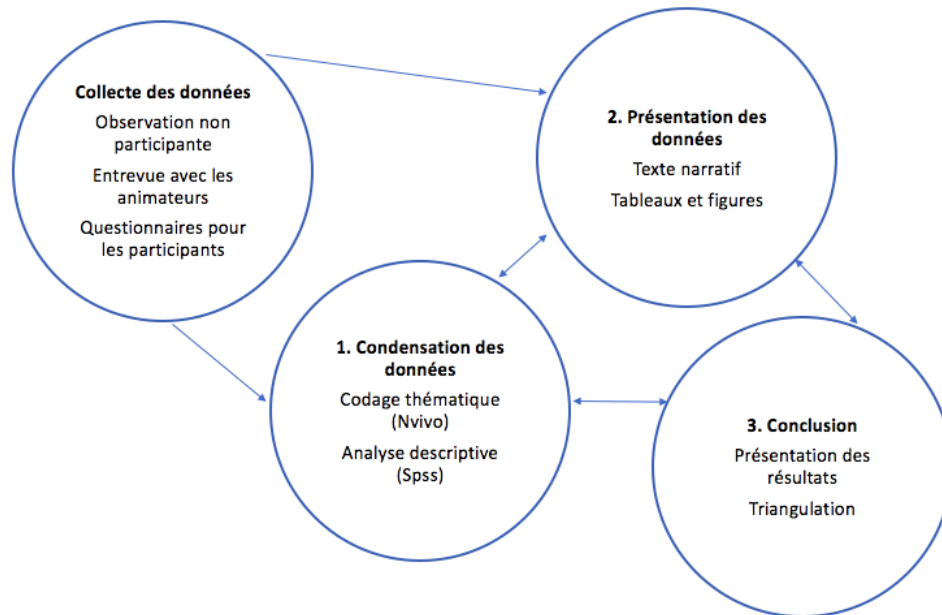


Source : Rose et al., (2015) p.336

Cette approche vient confirmer la vision de Huberman et Miles (1991, 1994) qui définissent globalement le processus d'analyse en trois étapes : 1) condenser les données (réduction des

données, codage), 2) présenter les données et 3) formuler et vérifier les conclusions. Cette perspective peut être itérative ou circulaire (Huberman et Miles 1991, 1994). Nous avons suivi cette démarche selon une logique progressive. La figure 9 illustre les divers processus mis en œuvre dans la démarche d'analyse ainsi que pendant la collecte de données.

Figure 9 : Démarche d'analyse des données



En se référant au modèle de Huberman et Miles (1991) sur les flux de l'analyse des données qualitatives, la collecte et la condensation des données ont été traitées en utilisant l'approche inductive délibérative. Les grandes thématiques (histoire de la CoP, rôles et fonctions de l'animateur, processus de socialisation et d'apprentissage, apports et défis des CoPs) ont été codées sur *Nvivo 11* et des sous-codes (des nœuds de différents niveaux) ont été ajoutés pendant l'analyse en vue de créer du sens. Tout au long du processus d'analyse et au fur et à mesure que les rencontres se déroulaient, on assistait à l'émergence de concepts. Les résultats de l'analyse se présentent sous différentes formes (tableaux, schémas et graphiques, etc.) La transposition des différentes données a permis une validation de l'interprétation des résultats.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé à la fois la triangulation des méthodes de collectes de données pour une comparaison des différents résultats de différentes sources. Mais

aussi, une triangulation des données pour aboutir à une certaine complémentarité et confirmation des résultats (Lincoln et Guba 1985, Miles et Huberman 1994, Creswell et Miles 2000).

6. Les considérations éthiques

Avant de commencer la présentation des résultats, il importe de spécifier que le projet de recherche répond aux normes instaurées par l'Université Laval dans le cadre de sa politique éthique de recherche avec les êtres humains. En ce sens, le protocole de recherche a obtenu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche le 20 octobre 2016, le numéro d'approbation (2016-264 A-1/01-05-2017) est valide jusqu'au premier novembre 2017. De plus, tel que prévu dans le cadre de la politique d'éthique, pour chacune des phases de la recherche, les participants ont signé une lettre, assurant les critères de consentement libre et éclairé des participants. Une copie des lettres de consentement utilisées dans le cadre de l'observation, des entrevues et des questionnaires est présentée en annexe 1.